

Origine du choléra-morbus

Autor(en): **Huc**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **3 (1865)**

Heft 36

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-178148>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

fatigables artistes qui ont reçu déjà les éloges que leur méritaient leur talent et leur zèle ; à tous ces gais acteurs improvisés et à leurs charmantes compagnes qui nous ont procuré tant de plaisir ; merci enfin, à toute la population de Vevey pour sa bonne hospitalité.

Que Dieu nous donne de revoir encore une telle fête, aussi grande et aussi digne. B. Y.



L'avenir de la race canine.

Dans son numéro du 1^{er} courant, l'*Estafette* publie la lettre suivante qui lui est adressée par une dame éprise d'une vive tendresse pour la race canine :

« Monsieur le rédacteur,

» Permettez-moi de vous demander comment il se fait qu'en Suisse, et dans la bonne ville de Lausanne en particulier, où l'on semble s'intéresser aux animaux, on néglige d'apporter un grand soulagement aux représentants de la race canine.

» Dans toute la ville je ne vois pas un seul endroit où nos pauvres et fidèles amis à quatre pattes puissent se désaltérer. En Angleterre et ailleurs, on voit à côté des fontaines, et à la portée des plus petits chiens, des cuvettes en pierre, approvisionnées d'eau par le bassin supérieur. Rien de plus simple et de moins coûteux qu'un tel arrangement.

» Ne pourrait-on pas placer, même provisoirement pendant les chaleurs extraordinaires, au bas de chaque bassin de fontaine, un petit baquet peu profond et attaché à la fontaine par une chaînette, portant une marque indiquant qu'il est la propriété de la ville? L'eau superflue du bassin pourrait y être conduite par un petit tuyau de fer-blanc.

» Cet arrangement offrirait un soulagement réel à d'inoffensifs quadrupèdes et aiderait certainement à protéger les familles de leurs maîtres contre les dangers de l'hydrophobie.

» Une de vos lectrices. »

Nous sommes heureux de trouver enfin quelqu'un qui embrasse la cause de ces charmants quadrupèdes, jusqu'ici restés incompris. Et, quoique peu versé dans cette branche toute spéciale de la philanthropie, l'honorable correspondant du journal précité voudra bien nous permettre d'émettre ici quelques idées qui peut-être ne seront pas inutiles dans l'amélioration du sort de « ses amis à quatre pattes. »

En établissant vers chaque fontaine de petites cuvettes à la portée des « représentants de la race canine », ces pauvres animaux ne courent-ils pas le risque d'être sans cesse dérangés par les éclaboussures des lessiveuses ou des cuisinières qui lavent leurs légumes? Nous le craignons. Ne pourrait-on pas, pour leur éviter ces désagréments, créer dans les carrefours de petits restaurants, avec niches meublées, desservis par quelques vieux amis de la race canine, nommés sur le préavis de la société

protectrice des animaux? Mais comme la réalisation de cette œuvre peut se faire encore beaucoup attendre, il vaut mieux s'en tenir pour le moment aux propositions faites par la dame de l'*Estafette*. Seulement, il serait préférable que les cuvettes fussent en marbre blanc poli; non seulement on les maintiendrait plus facilement propres, mais elles auraient encore l'avantage, en réfléchissant les rayons du soleil, d'entretenir la fraîcheur de l'eau. A côté de la cuvette seraient placées quelques tartines au beurre avec une serviette pliée en cœur. Pendant les jours caniculaires ferait-on peut-être bien d'y ajouter quelques glaces à la vanille. Là, le petit *Griffon* pourrait réparer ses forces; le *Médor* qu'un maître barbare aurait chassé d'un coup de pied dans un moment de colère, y trouverait le repas qu'il n'ose réclamer au logis; et ceux qui, à certaine époque de l'année, ont l'instinct des courses nocturnes, attardés, brisés de fatigues et d'émotions, viendraient avec bonheur prendre place à cette oasis de la bienfaisance. On éviterait ainsi le coup d'œil désagréable qu'offrent à chaque instant ces chiens altérés qui tirent la langue aux passants et effrayent les bonnes d'enfants.

Une autre chose.

L'aversion que bon nombre de personnes manifestent pour les chiens n'est-elle peut-être pas causée par les cris désagréables que ces animaux font entendre jour et nuit dans les rues. L'un pousse des grognements, l'autre des cris secs et perçants, un autre des aboiements longs et prolongés qui ont quelque chose de lamentable et de lugubre que les gens superstitieux prétendent être de mauvaise augure. En un mot, il n'y a rien d'harmonieux, rien de sympathique dans la voix de ces animaux. Mais si l'on ajoutait aux conseils donnés par la dame de l'*Estafette* celui de l'institution d'une école d'aboiement, on modifierait heureusement cette discordance; on obtiendrait ainsi plus de douceur et d'ensemble dans les sons, et le chien ne se rendrait plus antipathique malgré lui. Ses mœurs ainsi régénérées, la rage, qui du reste ne fait que quelques victimes chaque année, disparaîtrait bientôt et n'effrayerait plus la population.

Voilà en quoi consisteraient de vrais soulagements, des améliorations réelles pour cette intéressante partie de l'hum.... oh! pardon.... du règne animal, pour ces aimables petits êtres dont le nombre tend chaque jour à diminuer et desquels nous semblons encore ignorer les touchantes qualités.

L. M.



Origine du Choléra-morbus.

Au moment où le choléra envahit de nouveau l'Europe, on lira peut-être avec intérêt l'origine de cette cruelle maladie, telle que les Chinois la racontent.

Dans l'année 1820, disent-ils, de grandes vapeurs roussâtres apparurent un jour sur toute la surface de la *Mer Jaune*. Ce phénomène extraordinaire fut remarqué par les Chinois de la province du *Chan-tong*, qui habitent vers les côtes de la mer. Ces vapeurs, d'abord légères, augmentant insensiblement, se condensèrent, s'élevèrent peu à peu au-dessus du niveau des eaux de la Mer Jaune, et formèrent un immense nuage roux qui, pendant plusieurs jours, se balançait dans les airs. Les Chinois, comme dans toutes les apparitions des grands phénomènes de la nature, furent saisis d'épouvante et cherchèrent dans les opérations superstitieuses des bonzes les moyens d'écarter le mal qui les menaçait. On brûla une quantité prodigieuse de papier magique, qu'on jetait tout enflammé à la mer; on improvisa de longues processions où l'on portait l'image du *Grand Dragon*; car on attribuait les sinistres présages à la colère de cet être fabuleux. Enfin on en vint à la dernière et suprême ressource des Chinois en pareille circonstance; on exécuta un charivari monstre le long des côtes de la mer. Hommes, femmes, enfants frappaient à coups redoublés sur l'instrument capable de produire le bruit le plus sonore, le plus retentissant; les tam-tam, les vases de cuisine, les objets métalliques étaient choisis de préférence, les cris les plus sauvages ajoutaient encore à l'horreur de ce vacarme infernal.

Pendant que les habitants du Chan-tong cherchaient à conjurer le malheur inconnu, un vent violent souffla tout à coup, fit tourbillonner le nuage, et le divisa en plusieurs colonnes qu'il poussa vers la terre. Ces vapeurs se répandirent bientôt, en serpentant, le long des collines et dans les vallons, rasèrent les villes et les villages, et, le lendemain, partout où elles avaient passé, les hommes se trouvaient subitement atteints d'un mal affreux, qui, dans quelques heures bouleversait leur organisation et en faisait des hideux cadavres. Les médecins feuilletèrent en vain leurs livres, on ne trouva nulle part aucune notion de ce mal étrange, qui frappait, comme la foudre, les pauvres et les riches, les jeunes et les vieux. On essaya d'une foule de remèdes, on fit un grand nombre d'expériences, et tout fut sans succès; l'implacable fléau, sévissant toujours, plongeait partout les populations dans le deuil et l'épouvante.

D'après tout ce que les Chinois racontent sur cette maladie, il est incontestable que c'était le *Choléra-morbus*. Il ravagea d'abord la province de Chan-tong, et monta ensuite vers le nord jusqu'à *Peking*, frappant toujours dans sa marche les villes les plus peuplées; à *Peking*, les victimes furent proportionnellement plus nombreuses que partout ailleurs. De là le choléra franchit la Grande Muraille et s'en alla en Tartarie s'évanouir parmi la Terre des Herbes, ou plutôt suivit la route des caravanes jusqu'à la station russe de *Kiakhta*; puis tournant au nord-

ouest en longeant la Sibérie, envahit la Russie et la Pologne, d'où il bondit sur la France, tout juste dix ans après être sorti du sein de la Mer Jaune.

Huc, *l'Empire chinois*, T. II. Chap. I.

Nous empruntons au *Lien* les renseignements qui suivent sur l'état de l'instruction publique en Russie :

Le budget du ministère de l'instruction publique, pour l'exercice 1865, monte à la somme de 25,869,808 francs. La population de l'empire étant d'environ 67,670,000 habitants, il en résulte que chaque habitant paie environ 38 centimes de ce budget. Mais, comme chaque ministère possède ses établissements particuliers d'instruction publique, il en résulte que le budget réel est bien plus considérable. Les écoles des églises et des cloîtres orthodoxes comptent 320,000 élèves; celles du ministère des domaines de l'empire en comptent 198,000, et celles de l'administration des troupes irrégulières 42,500.

Les écoles des cercles scolaires du Caucase, celles des églises des confessions étrangères, ainsi que les établissements privés ne touchent rien du budget du ministère de l'instruction publique. Les salles d'asyle et les écoles provinciales se soutiennent presque toutes par la rétribution payée par les élèves, et à l'aide des dons charitables et des secours donnés par la commune.

Les 1124 écoles paroissiales ne reçoivent du ministère de l'instruction publique qu'un secours annuel de 84,000 fr., soit 75 fr. seulement pour chacune d'elles, et quelques pensions modèles reçoivent, à titre d'encouragement, un secours annuel de 27,088 fr. en tout.

Le ministère distribue en outre, entre 474 écoles de chefs-lieux, la somme de 3,850,688 fr., c'est-à-dire 8125 fr. à chacune, et les 96 gymnases de l'empire reçoivent 9,403,496 francs, soit chacun 97,950 francs. Le budget des 6 universités est de 5,484,172 fr., ce qui porte la part de chacune à 914,030 fr. Au 15 septembre dernier, les 6 universités comptaient 4084 étudiants effectifs et 557 auditeurs libres.

Pendant la fête des vigneron, deux Anglais fort pressés d'arriver à l'estrade traversaient une rue, lorsqu'un cocher maladroit leur pousse son cheval dans les reins.

— Ahô! Goddem! fous âfre manqué écraser moà! s'écrie l'un d'eux.

— Eh ben, après? v'là-t-il pas une affaire? répond le cocher (probablement genevois), j'en ai écrasé de bien plus chouettes que vous, allez!

Depuis quelques semaines, les passants qui longent les trottoirs du Grand-Pont, cherchent vainement du regard la jolie construction en bois qui